



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*

*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 20 juin 2016

**INFORMATION MEDIAS**

**Entretien avec M. Pierre-Yves LE BIHAN, Directeur de l'Institut  
d'émission des territoires d'Outre-mer (IEOM)**

**lundi 20 juin 2016**

Le Haut-Commissaire, M. René BIDAL, s'est rendu cet après-midi, M. Pierre-Yves LE BIHAN, Directeur de l'Institut d'émission des territoires d'Outre-mer.

En Polynésie française, comme dans les autres outre-mer, l'IEOM est la banque centrale des collectivités d'Outre-mer du Pacifique. Il en exerce toutes les missions fondamentales à l'exception de la gestion des réserves de change.

L'IEOM met en circulation les billets banques et les pièces de monnaie. Il assure le refinancement des établissements de crédit bancaires qui financent les entreprises de secteurs économiques jugés prioritaires. Il concourt par ailleurs au bon fonctionnement du système bancaire et des systèmes de paiement, ainsi qu'à la protection de l'épargne en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession.

Il assure également l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et le reste de la zone euro. Chaque année, l'IEOM établit la balance des paiements régie par LODEOM (Loi pour le développement économique des outre-mer - article 56), ainsi qu'un rapport dressant le bilan économique, monétaire et financier de la Polynésie française.



**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)